



## Questions sur la création d'une sarl

Par **Dlice\_old**, le 22/11/2007 à 13:28

Bonjour,

J'aimerais créer une SARL (création de sites internet) avec un ami, cependant plusieurs doutes et interrogations subsistent. Pour information nous sommes tous les deux étudiants domiciliés chez nos parents, l'un est en région parisienne et l'autre est à Grenoble. Voici les caractéristiques de la société que nous avons choisie :

- SARL à capital variable (1000€ de base 50% chacun)
- 2 associés égaux 50% / 50%
- siège social à un des deux domiciles
- aucune rémunération pour nous

Nous souhaiterions savoir :

- combien nous coûtera la création de la société (apparemment 260€ tout compris avec annonce légale, frais de greffe etc.) ?
- est-il préférable qu'il y ait cogérance tant au niveau de la prise de décisions qu'au niveau financier ou qu'il ait un seul gérant mais que les décisions soient prises par nous deux ?
- pour la comptabilité faut-il payer un expert comptable pour vérifier les bilans ? apparemment non d'après ce que j'ai vu sur internet (j'ai un comptable dans ma famille)
- existe-t-il des avantages à installer le siège social à Grenoble ou en région parisienne ?
- même question pour la création de la société ?
- pour les charges, j'ai recensé toutes celles-ci : pas d'IFA (CA - il est possible que nous employions un salarié en tant que pigiste, comment doit-on le payer ? De plus, il est également possible que nous en engagions d'autres occasionnellement pour un travail bien spécifique, comment les payer à la pige et non à l'heure ?

Merci pour vos réponses